

RTE - Participation du public aux décisions impactant l'environnement

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 02/04/2025

Saisine liée : LA PARTICIPATION DU PUBLIC AUX DÉCISIONS IMPACTANT L'ENVIRONNEMENT

Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

La mise en débat, la concertation, pour RTE, c'est une façon d'informer, d'obtenir une adhésion.

"La mise en débat, la concertation autour de ses projets, pour RTE, c'est une façon d'informer d'une part, mais aussi d'obtenir une adhésion, un consensus autour de ces projets."

Nathalie LEMAÎTRE, représentante du directoire de RTE pour la région Île-de-France – Normandie, auditionnée par la commission Environnement du CESE dans le cadre de la saisine : "La participation du public aux décisions impactant l'environnement".